PARIS DIDEROT

CONVENTION DE STAGE

(cocher selon le cas) ☒

• Stage obligatoire ☐ • Stage recommandé ☐

Entre l'Université Paris Diderot - Paris 7 – 16, rue Marguerite Duras – 75205 Paris cedex 13, représentée par son Président

et l'entreprise ou organisme : _____

dont le siège est situé (adresse complète) : _____

_____ Tél. : _____ Fax : _____

représenté(e) par M. Mme (nom, prénom) : _____

Qualité (fonction) : _____

il est convenu ce qui suit :

ARTICLE I - OBJET DE LA CONVENTION – L'entreprise ou organisme mentionné(e) ci-dessus accepte d'accueillir en stage de formation, dans les conditions définies ci-après et au verso du document un(e) étudiant(e) de l'Université Paris Diderot - Paris 7.
L'objectif essentiel de ce stage est l'application pratique de l'enseignement dispensé. Ce stage s'inscrit dans le cadre du diplôme postulé par l'étudiant.
Article II - CHARTE DES STAGES EN ENTREPRISE DU 26 AVRIL 2006 – Chaque partie signataire de la convention de stage déclare adhérer pleinement et sans réserve à la charte des stages étudiants en entreprise du 26 avril 2006 annexée à la présente convention.
Article III - VERSEMENT D'UNE GRATIFICATION – Lorsque la durée du stage en entreprise est supérieure à trois mois consécutifs, celui-ci fait l'objet d'une gratification dont le montant peut être fixé par convention de branche ou par accord professionnel étendu ou, à défaut, par décret. Cette gratification n'a pas le caractère d'un salaire au sens de l'article L. 140-2 du même code. *Article 9, alinéa 2 de Loi n° 2006-396 du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances*
ARTICLE IV - CONDITIONS DU STAGE – Outre les clauses générales figurant au verso de la présente convention que les parties, par leur signature ci-dessous, acceptent sans restriction, les conditions particulières de déroulement du stage sont les suivantes :

Nom et prénom de l'étudiant(e) : _____ Date de naissance : ___/___/___

Domicilié(e) : _____ Mail (éventuellement) : _____

Diplôme postulé : _____ Code diplôme (obligatoire) : _____ N° Etudiant : _____

Unité ou département responsable du diplôme (ou module) : _____

Nom, prénom et qualité de l'enseignant de l'Université, responsable du stage : _____

Adresse administrative : _____ Tél. : _____

Nom et prénom du responsable du stage dans l'entreprise : _____

Qualité : _____ Tél. : _____ Mail : _____

Projet de stage : (description détaillée, mise en oeuvre, objectifs pédagogiques) : _____

Dates du stage : du _____ 20... au _____ 20... inclus

Modalités du stage : ☐ à temps complet ☐ à temps partiel ☐ en alternance

Volume horaire hebdomadaire : _____

Aménagements particuliers (présence requise la nuit, jours fériés, dimanche, etc...) : _____

Montant de la gratification : ..... € mensuels, dont : ..... € au titre des avantages en nature (précisez : transport, logement, restauration, ...) : _____

Adresse précise du lieu du stage : _____

Clauses particulières relatives au stage : _____

Le stage donne lieu à rédaction d'un rapport : oui ☐ non ☐ Fait à Paris, le

Pour l'entreprise ou organisme (nom du signataire, signature et cachet)	L'étudiant (signature) ou le représentant légal s'il est mineur	L'enseignant responsable (signature et cachet de la composante)	Pour l'Université Paris Diderot

Les données de la présente convention font l'objet d'un traitement informatique. La loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés donne à chacune des parties à la convention un droit d'accès et de rectification pour les données la concernant. Elle peut à cet effet s'adresser au secrétariat général de l'université.

Comment remplir la convention de stage de P7.

(concerne les étudiants inscrits à P7 en Licence et Master STEP)

Laisser l'entreprise ou le laboratoire compléter cette partie.

Diplôme postulé	Code diplôme
1) Licence STEP Géosciences (L2)	LISEGLD 105
2) Licence STEP GdE/IUP (L2)	LISEGLD 105
3) Licence STEP Géosciences (L3)	LISEGLL 105
4) Licence STEP GdE/IUP (L3)	LISEGLL 205
5) Master STEP Pro GEI (M1)	MTSNGL1 204
6) Master STEP Pro GEI (M2)	MTSNGLP 204
7) Master STEP Géomatériaux (M1)	MTSNGL1 504
8) Master STEP Géomatériaux (M2)	MTSNGLR 504
9) Master STEP Géochimie (M1)	MTSNGL1 604
10) Master STEP Géochimie (M2)	MTSNGLR 104
11) Master STEP Télédétection (M2 Rech.)	MTSNGLR 304
12) Master STEP Télédétection (M2 Pro)	MTSNGLP 304

Unité ou département responsable du diplôme :
- **pour les diplômes 1)** et **3)** et **7) à 12)** : UFR STEP
- **pour les diplômes 2)** et **4) à 6)** : UFR STEP – IUP GdE

Nom, prénom et qualité de l'enseignant de l'Université responsable du stage :

Pour les diplômes : 1) Anne-Line Auzende, Maître de Conférences - **2)** Daniel Richard, Maître de Conférences – **3)** Cinzia Farnetani, Maître de Conférences - **4)** Daniel Richard, Maître de Conférences - **5) et 6)** Jean-Pierre Frangi, Professeur– **7) et 9)** Marianne Greff, Professeur – **8) et 10)** Laure Meynadier, Professeur – **11) et 12)** Stéphane Jacquemoud, Professeur.

Adresse administrative et Tél :
- **pour les diplômes 1)** et **3)** et **7) à 12)** : UFR STEP - IUP GdE - Bâtiment Lamarck, case 7011 - 75205 Paris cedex 13 **Tél.** : 01 57 27 84 99
- **pour les diplômes 2)** et **4) à 6) : Dept IPGP** -UFR STEP-IUP GdE – Case 89 – 4, place Jussieu – 752052 Paris Cedex 05. **Tél.** : 01 44 27 21 85

L'entreprise et l'étudiant signe la convention en 3 exemplaires. L'étudiant la remet à la scolarité concernée **avec la photocopie de sa carte d'étudiant** pour signature de l'enseignant responsable et de l'université (prévoir 1 semaine de délai).

Tant que la convention n'est pas signée par les 4 parties, l'étudiant ne peut pas commencer son stage.